



Regroupement étudiant en chimie
de l'Université de Sherbrooke

Fiche descriptive du programme BARCV

Bourse d'appui à la recherche en chimie verte

Nom

Cette bourse est désignée « Bourse d'appui à la recherche en chimie verte. » Elle se divise en deux volets : BARCV-R (volet recherche) et BARCV-C (volet cours).

Objectif

Soutenir les études aux cycles supérieurs ayant des retombées sur le développement de connaissances et méthodes chimiques présentant des bénéfices environnementaux.

Remise

La bourse est remise le ou vers le 15 janvier 2027 par le conseil d'administration du *Regroupement étudiant en chimie de l'UdeS*. Les résultats seront connus le 15 décembre 2026.

Récompense

Montant de **XXX \$** décerné à **xxx (X)** personne pour le volet RECHERCHE.

Montant de **XXX \$** décerné à **xxx (X)** personne pour le volet COURS.

L'attribution ou non d'un certain nombre de récompenses supplémentaires d'un montant égal, supérieur ou inférieur à la première est déterminée annuellement par le conseil d'administration, notamment en fonction du rendement du *Fonds d'encouragement aux études en chimie* et de la disponibilité d'autres fonds.

Fonds de bourse

Le *Fonds d'encouragement aux études en chimie* est constitué d'un capital protégé de XXXX \$. La répartition exacte du portfolio d'investissement est publiée dans le rapport annuel du RECUS et disponible en tout temps auprès du trésorier du RECUS.

Candidatures

Le concours est ouvert entre le **15 octobre 2026** et le **1^{er} novembre 2026**.

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'adresse bourses.recus@usherbrooke.ca.

Il contient obligatoirement les éléments suivants :

- a) Formulaire d'identification de la personne candidate dûment rempli (0% de l'évaluation);
- b) Lettre de présentation d'au plus deux-milles-cinq-cents (2500) mots (25 % de l'évaluation);
- c) Curriculum vitæ d'au plus cinq (5) pages (15% de l'évaluation);
- d) Proposition de recherche d'au plus deux-milles (2000) mots, accompagné d'une bibliographie d'au plus vingt (20) références pertinentes (50% de l'évaluation);
- e) Lettre de recommandation d'au plus mille (1000) mots provenant d'un milieu pertinent à la demande (10% de l'évaluation);
- f) Relevé de notes à jour des programmes universitaires antécédents (0% de l'évaluation).
- g) Déclaration volontaire d'éléments relevant de l'EDI en recherche. (0% de l'évaluation).

Critères d'admissibilité

Candidature de type RECHERCHE :

À la date de **remise de la bourse**, la personne candidate doit :

- Être inscrite à un programme de maîtrise de recherche en chimie (avec mémoire) de l'Université de Sherbrooke depuis au plus 5 sessions universitaires OU
- Être inscrite à un programme de doctorat de recherche en chimie (avec thèse) de l'Université de Sherbrooke depuis au plus 9 sessions universitaires.

Candidatures de type COURS :

À la date de **remise de la bourse**, la personne candidate doit :

- Être inscrite à un programme de maîtrise de type cours en chimie (sans mémoire) de l'Université de Sherbrooke depuis au plus 5 sessions universitaires ET
- Avoir à son horaire une inscription à au moins 6 crédits de recherche.

Pour toutes les candidatures :

À la date de **fermeture** du concours, la personne candidate doit :

- Posséder un numéro d'assurance sociale canadien valide;
- Être membre en règle du RECUS;
- Autoriser la transmission de son dossier de candidature à des donateurs advenant qu'elle remporte la bourse ET
- Autoriser à ce que figurent son nom et son image dans le rapport annuel du RECUS ou tout autre document produit par le RECUS faisant état du fait qu'elle ait remporté le concours, le cas échéant.

Critères d'exclusion

À la date d'ouverture du concours, et jusqu'à la remise la personne candidate NE doit PAS :

- Avoir déjà été récipiendaire de cette bourse OU
- Être membre du conseil d'administration du RECUS OU
- Être membre d'un jury du *Fonds* (de ce programme ou de tout autre programme).

Tout dossier incomplet ou remis en retard est disqualifiant.

Critères d'évaluation

La personne récipiendaire devra démontrer un potentiel et un intérêt suffisants pour la performance en recherche en chimie.

La personne récipiendaire devra démontrer un projet de recherche répondant aux critères suivants :

- Projet faisable et réaliste dans le contexte du programme ou de l'activité pédagogique auquel la personne est inscrite;
- Contribution significative (compte tenu du programme d'appartenance) aux connaissances en chimie verte;
- L'exécution du projet doit être faite dans une optique de respecter les principes de la chimie verte.

Dans le cas de deux candidatures à la qualification égale, le jury tranchera à la lumière des critères d'EDI en recherche sur la base de la déclaration volontaire des personnes candidates.

Jury

Le jury est désigné à huis clos par le conseil d'administration. Il est constitué d'une (1) personne membre du conseil d'administration du RECUS agissant comme président-rapporteur non-votant; d'une (1) personne professeure d'une autre institution que l'Université de Sherbrooke; d'une (1) personne employée du département de chimie de l'UdeS qui n'est pas professeure et d'une (1) personne membre du comité de chimie verte de l'UdeS. La composition du jury et ses délibérations sont secrètes. Toute décision d'octroi doit être unanime.

Calendrier

(à titre indicatif, déterminé annuellement par le conseil d'administration)

Date	Évènement
15 oct 2026	Annonce des montants disponibles et ouverture du concours.
1 ^{er} nov 2026	Fermeture du concours. Date limite pour soumettre les candidatures.
7 nov 2026	Le président-rapporteur remet au jury les candidatures répondant aux critères d'admissibilité et d'exclusion.
30 nov 2026	Le président-rapporteur remet au conseil d'administration les résultats des délibérations du jury.
7 déc 2026	Le conseil d'administration communique avec la/les personne(s) récipiendaire(s) pour confirmer l'acceptation de la bourse.
15 déc 2026	Les résultats sont rendus publics par le conseil d'administration.
15 jan 2027	Cérémonie de remise.